Plinthes à gorge en linoleum

Unité de mesure : MCT, mètre courant

Plinthes en linoléum réalisées sauf stipulation contraire dans le même coloris d’une hauteur et de pied à définir par l’auteur de projet. Ces plinthes sont découpés dans le sens de la longueur du lé.

Les joint entre lé et plinthe doivent être tout droit.

Les plinthes sont collée à l’aide d’une colle à dispersion acrylique en plein sur le sol et sur le mur. Un soin particulier sera porté à la pose de celles-ci de sorte que le linoléum qui sera au préalable renforcé en coin par la pose d’un profilé d’angle assurant le renfort et l’arrondi mur-sol.

Un gabarit peut être utilisé pour couper en onglet l'angle rentrant et sortant de la plinthe.

Les cordons de soudure des angles rentrants et sortants sont arasés à l'aide d'une gouge spéciale.

Pour ce faire, on peut souder les angles, la partie horizontale et le coude, ou bien la partie horizontale, le coude et la partie verticale. Dans le cas d'une plinthe à gorge, il suffit généralement de souder la partie horizontale et le coude de l'angle.

La partie verticale de l'angle peut être soudée pour en améliorer la résistance aux chocs.

Les joints entre lé et plinthe sont soudés entre eux à chaud à l’aide d’un cordon de soudure au minimum 24 heures après la pose du linoléum.

